

La sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat

Former des entrepreneurs et promouvoir chez les jeunes étudiants l'esprit d'entreprendre constitue un enjeu majeur pour notre pays.

La mission de coordination nationale pour l'entrepreneuriat étudiant

La mise en œuvre de l'ensemble des mesures instaurées en 2010 en faveur du développement de l'entrepreneuriat au sein des établissements d'enseignement supérieur est suivie par un coordonnateur national pour l'entrepreneuriat étudiant qui anime la mission de coordination nationale. Celle-ci veille à la bonne articulation entre les différentes mesures existantes en matière de promotion de l'entrepreneuriat auprès des étudiants et propose aux institutionnels tous moyens d'en améliorer l'efficacité.

Les pôles de l'Entrepreneuriat Etudiant (PEE)

En 2009, les ministères chargés respectivement de l'industrie, de l'enseignement supérieur et de la recherche, rejoints par la caisse des dépôts et consignations, ont lancé un appel à projets pour la création de pôles de l'Entrepreneuriat Etudiant, notamment au sein des Pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES).

Mis en place à la rentrée universitaire de 2010, les 20 PEE sélectionnés, associant établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs), acteurs économiques et réseaux associatifs, rassemblent les compétences et moyens de leurs membres afin de proposer aux étudiants et jeunes diplômés intéressés par l'entrepreneuriat des outils innovants et adaptés. Les PEE ont en charge les 3 étapes nécessaires à la promotion et la mise en œuvre de l'esprit entrepreneurial : la sensibilisation, la formation et l'accompagnement.

Fin 2011, un nouveau pôle en Languedoc-Roussillon a été labellisé et de nouveaux pôles pourraient l'être en 2012.

Le référentiel de compétences sur l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprendre

L'objectif principal de ce référentiel consiste à faire prendre conscience aux étudiants qu'ils sont acteurs de leur propre avenir et que de multiples possibilités s'offrent à eux, notamment celle de créer leur propre activité, afin de se réaliser professionnellement et de créer des richesses économiques, sociales et des emplois. Ce référentiel de compétences propose des orientations et des objectifs à inscrire dans le processus de formation des étudiants afin de les sensibiliser aux enjeux de l'entrepreneuriat et éveiller leur esprit d'entreprendre. Il est un guide d'actions que tous les établissements d'enseignement supérieur (Universités, Ecoles d'Ingénieurs, Ecoles de Management) sont amenés à déployer en leur sein, avec l'appui des 20 PEE.



www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mène en continu des actions en faveur de l'innovation.

Il propose des mesures incitatives à la création d'entreprises innovantes. Il favorise le développement de jeunes entreprises à travers, notamment, des aides fiscales. Il définit un cadre juridique, parallèlement à des actions de sensibilisation, pour faciliter l'intégration des jeunes dans le monde de l'entreprise et pour développer les synergies entre recherche privée et recherche publique.

La sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat

Les « référents entrepreneuriat »

Depuis 2010, chaque établissement d'enseignement supérieur a nommé un « référent entrepreneuriat » qui a pour mission de promouvoir les carrières entrepreneuriales et d'informer les étudiants sur les aides susceptibles de soutenir leur projet. Les référents travaillent en collaboration avec les bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) instaurés dans chaque université.

Les « Junior-Entreprise » au sein des universités

Depuis 2010, chaque université a également pour mission de créer une « Junior Entreprise » grâce au soutien de la confédération nationale des Junior Entreprises (CNJE). Les Junior Entreprises sont des associations étudiantes qui réalisent des missions pour le compte d'entreprises, en lien avec les compétences disciplinaires des étudiants. Elles offrent une première expérience concrète de la gestion d'entreprise. Les étudiants, immergés dans le milieu professionnel, doivent gérer leur structure en autonomie : recherche de clients, construction de l'offre de service, recrutement d'intervenants, etc.

L'observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat (OPPE)

Créé en 2001, l'observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat (OPPE) recense, analyse, mutualise et diffuse les actions menées dans l'enseignement secondaire et supérieur en faveur du développement de l'esprit d'entreprendre des jeunes.

L'OPPE contribue à diffuser et à valoriser l'esprit d'entrepreneuriat par sa participation à des manifestations et colloques, l'organisation des « Journées de l'OPPE », le recensement des concours d'entrepreneuriat, la diffusion de documents d'information, la publication d'articles et l'animation de « l'Espace Enseignant » sur le site de l'APCE.

Deux sites Internet à l'usage des étudiants

Le recensement et la diffusion des actions du système éducatif entrant dans le champ de l'entrepreneuriat ont donné lieu à la constitution d'une base de données accessible sur www.entrepreneuriat.net ou www.apce.com.

On peut y consulter des fiches « actions » et des fiches « établissements et organismes » en charge de ces actions, ainsi que des témoignages d'enseignants et d'experts, des outils pédagogiques expérimentés par des enseignants, une bibliographie sur l'entrepreneuriat et des liens utiles.

Le portail de la vie étudiante, www.etudiant.gouv.fr, relaie également les informations relatives à l'entrepreneuriat étudiant.

Le concours national de l'entrepreneuriat étudiant "Innovons ensemble"

Lancé en 2009, le concours « Innovons ensemble » est un élément du dispositif pour favoriser la création d'entreprises innovantes et renforcer le soutien à l'innovation. Organisé par l'association Retis - avec le soutien du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - et destiné aux étudiants, le concours récompense des projets pluridisciplinaires visant à créer une entreprise innovante.

Pour en savoir plus

www.entrepreneuriat.net

<http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/>

[Fiches_pratiques_Innovation/12/9/sensibilisation-entrepreneuriat_206129.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Fiches_pratiques_Innovation/12/9/sensibilisation-entrepreneuriat_206129.pdf)



Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

1, rue Descartes
75231 Paris cedex 05